



# 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE

Paris, 22-23 mai 2018

Semaine du Management

Cité Internationale Universitaire de Paris

Collège d'Espagne

## *Gouvernance et RSE*



# 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE

Paris, 22-23 mai 2018

Semaine du Management

## *Gouvernance et RSE*

<http://www.aderse.org>

L'ensemble des règles et processus qui fondent la gouvernance d'entreprise se sont initialement construites sur un fond de conflit d'agence (Jensen et Meckling, 1976). L'asymétrie d'information (Akerlof, 1970) entre le principal (l'actionnaire) et son agent (le dirigeant) génère un risque de comportement opportuniste lié à l'aléa moral (Smith, 1776). La rente informationnelle dont bénéficie le dirigeant peut l'inciter à user des ressources de l'entreprise à des fins autres que servir l'intérêt de l'actionnaire. D'où le célèbre rappel de Friedman (1960) de ce qu'est la « responsabilité » de l'agent : maximiser l'intérêt du principal.

Dès 1953, Bowen avait jeté les bases d'une autre responsabilité. Celle-ci ne peut voir son champ d'application réduite aux seuls actionnaires, mais doit être élargie à l'ensemble des parties prenantes (Freeman, 1984). La multiplication et la médiatisation d'une multitude de scandales qu'un modèle de gouvernance actionnarial (Charreaux et Debrières, 1998) n'a non seulement pas su prévenir, mais parfois suscité, a conduit à la nécessité de repenser la gouvernance d'entreprise (Margolis et Walsh, 2003). Aux yeux du monde académique, comme de l'opinion publique, une gouvernance d'entreprise « responsable » ne peut se réduire à la seule performance financière : elle doit intégrer les enjeux sociaux et environnementaux.

Depuis trois décennies, les travaux de recherche en économie et en gestion ne cessent de se démultiplier pour justifier, construire et promouvoir des modèles de gouvernance « responsables » intégrant les enjeux du développement durable. Ainsi, la question de la gouvernance est au cœur des normes internationales de responsabilité sociale des entreprises que sont la GRI ou l'ISO 26000. Mais implémenter concrètement une gouvernance responsable au sein des organisations demeure éminemment complexe. Pour preuve, le guide d'opérationnalisation de la RSE qu'est l'ISO 26000 a dû être enrichi d'un document applicatif (le FD X30-031) focalisé sur la gouvernance.

La gouvernance y est définie comme « *le système par lequel une organisation prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs* » (ISO 26000, 2010). Afin d'être responsable, elle doit permettre de définir sa vision à long terme et son positionnement en matière de responsabilité sociétale ; d'établir un dialogue régulier avec ses parties prenantes ; de définir ses enjeux, ses objectifs et la façon de les atteindre ; de mettre en place son « dispositif de gouvernance » ; de le piloter et suivre son amélioration continue ; et, enfin, d'assurer une communication interne et externe (FD X30-031, 2013).

L'objectif du 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE (Paris, 2018) est de contribuer à cet enjeu sociétal majeur en accueillant des travaux de recherche qui étudient des modèles de gouvernance élargis, intégrant les enjeux du développement durable, et examinent comment favoriser leur implémentation et leur déploiement effectif au sein des organisations.

De manière non exhaustive, les communications pourront porter sur les modèles de gouvernance partenariale appliqués à toutes les formes d'organisations, quelle que soit leur nature juridique (entreprises privées, publiques, à but lucratif ou non, familiales, TPE, PME, ETI, multinationales, ESS, etc.). De même, tous les enjeux de la gouvernance pourront être abordés (diversité, éthique, développement durable, performance globale, etc.). Pour multiplier les éclairages, les contributions issues des disciplines de sciences sociales autres que la gestion et l'économie sont également les bienvenues.

Rappelons, qu'au-delà du thème « Gouvernance et RSE », comme à son habitude, le Congrès de l'ADERSE accueillera également communications, études de cas et symposiums portant sur l'un des six axes thématiques permanents de l'ADERSE :

- 1- Responsabilité sociale des universités - Blandine Rolland (Université Jean Moulin, Lyon III) ;
- 2- Tétranormalisation - Henri Savall (IAE Lyon, Université Jean Moulin, Lyon III) ;
- 3- Engagement responsable des entreprises, organisations et prise de risque - Bernard Guillon (IUT de Bayonne, Université de Pau et des pays de l'Adour) ;
- 4- Performance globale - Odile Uzan (Université Paul Valéry, Montpellier III) ;
- 5- Capitalisme et humanisme - Zahir Yanat (Kedge Business School, Bordeaux) ;
- 6- Comptabilité élargie - Pierre Baret (Groupe Sup de Co La Rochelle).

*L'ADERSE étant une association scientifique portant sur la recherche et l'enseignement de la RSE, comme toujours, toutes les communications relatives à la RSE sont les bienvenues, même si elles ne relèvent pas de la thématique définie pour le congrès 2018 ou des axes thématiques permanents.*

## **Prix de thèse :**

Comme chaque année, en partenariat avec l'ORSE, un prix de thèse est organisé. En 2018, il sera international et récompensera trois lauréat (détails en fin de l'appel à communication)

## **Publications :**

Chaque année, nous nous attachons à réaliser des numéros spéciaux dans des revues partenaires (numéros thématiques dans *Management & Avenir*, *Management & Sciences*

sociales, la Revue des cas en gestion ou Recherches en sciences de gestion). Cette année, un numéro spécial « Gouvernance et RSE » sera organisé dans la Revue « Vie et Sciences de l'Entreprise » et pourrait paraître dès décembre 2018 (<http://www.vse.andese.org/>).

Par ailleurs, les meilleures communications du congrès 2018 (portant sur des thèmes autres que la gouvernance) seront proposées pour évaluation à quatre revues scientifiques :

- Revue Recherches en sciences de gestion – Management Sciences – Ciencias de Gestion (classée CNRS rang 4, FNEGE, rang 3 ; HCERES, rang B)
- Management & Sciences Sociales (classée FNEGE, rang 4, HCERES, rang C)
- Revue des cas en gestion (classée FNEGE « Revue émergente »)
- Society and Business Review (classée FNEGE, rang 4 ; HCERES, rang C)



Pour plus d'informations : <http://www.aderse.org>

## Soumission des communications :

La procédure de soumission des communications se fera en deux temps :

**1°) Envoi du projet de communication avant le 1<sup>er</sup> février 2018** (qui conditionne son acceptation au 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE) impérativement selon le format suivant :

**Document 1** : Titre de la communication + Coordonnées et statut des auteurs + résumé en 15 lignes maximum + mots clés

**Document 2 (anonyme) :**

- Page 1 :
  - Titre de la communication
  - Résumé en 15 lignes maximum
  - Mots clés
- Page 2 & 3 :
  - Problématique
  - Etat de l'art supposé
  - Eléments théoriques ou conceptuels mobilisés
  - Méthodologie mobilisée
  - Contribution envisagée de la recherche à la connaissance scientifique

- Page 4 & 5 :
  - o Plan détaillé de la communication
  - o Bibliographie synthétique (les 10 à 20 principales références)

Les deux documents doivent être au format A4 - .doc ou .docx (pas PDF) – Times New Roman 12 (sauf pour titres et sous-titres) –interligne simple.

*NB : Les projets de communications seront évalués en double aveugle par les membres du Comité Scientifique Local et/ou les membres du Comité Scientifique Permanent de l'ADERSE. En cas de divergence, un troisième évaluateur sera mobilisé (ce qui peut entraîner un délai supplémentaire d'une semaine pour le retour d'évaluation).*

**2°) La version complètement rédigée** des projets de communications retenus devra être envoyée avant le **2 mai 2018**.

Les différentes revues partenaires et acceptant des articles de longueur variables et utilisant des formats différents, la seule exigence pour les communications sera d'être :

- Format A4
- Format .doc ou .docx (pas PDF)
- Marges standard (2,5cm)
- Times New Roman 12 pour le corps du texte
- Numérotation des pages

La 1<sup>ère</sup> page devra présenter : le titre de la communication, nom et coordonnées du(des) auteur(s), un résumé d'environ 10 lignes, environ 5 mots clés.

*NB : Les auteurs s'engagent à mettre leur communication au format des revues partenaires où ils sont éventuellement pressentis.*

**Les projets de communication, les communication définitives (comme les demandes d'information) sont à envoyer uniquement par courrier électronique aux deux adresses suivantes :**

[baretp@esc-larochelle.fr](mailto:baretp@esc-larochelle.fr)  
[aderse2018@esc-larochelle.fr](mailto:aderse2018@esc-larochelle.fr)

## Calendrier :

Date limite d'envoi des projets de communication :	<b>1<sup>er</sup> février 2018</b>
Réponse des évaluateurs :	19 février 2018
Envoi des communication finalisées :	<b>2 mai 2018</b>
Déroulement du 15 <sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE :	<b>22-23 mai 2018</b>

## **Adresse :**

**Collège d'Espagne  
Cité internationale universitaire de Paris  
17 Boulevard Jourdan  
75014 Paris – France**

## **Comité d'organisation :**

BARET Pierre – Professeur Associé, Groupe Sup de Co La Rochelle – Responsable du Comité d'organisation  
CUENOUD Thibault - Professeur Associé, Groupe Sup de Co La Rochelle  
DREVETON Benjamin – Professeur des Universités, IAE Poitiers  
LOUITRI Abdenbi – Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Cadi Ayyad, Marrakech  
POULAIN REHM Thierry – Professeur des Universités, IAE La Rochelle

## **Comité Scientifique local :**

BARET Pierre – Professeur Associé, IRSI - Groupe Sup de Co La Rochelle – Président du Comité Scientifique  
BAUDET Isabelle - Professeur Associé, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
BELET Daniel - Professeur, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
BENRAISS Amina - Professeur de l'Enseignement Supérieur - Université Cadi Ayyad  
BENTALEB Chafik - Professeur de l'Enseignement Supérieur - Université Cadi Ayyad  
CUENOUD Thibault - Professeur Associé, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
DE FERRAN Florence – Maître de Conférences – IAE La Rochelle  
DREVETON Benjamin – Professeur des Universités, IAE Poitiers  
DRILLON Dominique - Professeur, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
HELFRICH Vincent - Professeur Associé, IRSI - Groupe Sup de Co La Rochelle  
HOUANTI L'Hocine - Professeur Associé, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
KRUPICKA Anne – Maître de Conférences – IAE Poitiers  
LOUITRI Abdenbi – Professeur de l'Enseignement Supérieur, Université Cadi Ayyad, Marrakech  
POULAIN REHM Thierry – Professeur des Universités, IAE La Rochelle  
RAMONJY Dimbi - Professeur Associé, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
RIGAR Sidi Mohamed - Professeur de l'Enseignement Supérieur - Université Cadi Ayyad  
ROMESTANT Fanny - Professeur Assistant, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
SCHAFER Philippe - Professeur Associé, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
SCRENCI Nicola - Professeur Assistant, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
SIDMOU Mohamed Larbi - Professeur de l'Enseignement Supérieur - Université Cadi Ayyad

VERNIER Eric - Professeur, IRSI -Groupe Sup de Co La Rochelle  
WOLFF Dominique – Professeur, IRSI.

## **Comité scientifique permanent de l'ADERSE**

- 1 - ALBOUY Michel  
Professeur Emérite des Universités – Grenoble Ecole de Management
- 2 - BARET Pierre  
Professeur associé – Groupe Sup de Co La Rochelle
- 3 - BARTH Isabelle  
Professeur des Universités – Université de Strasbourg
- 4 - BARTHE Nicole  
Professeur des Universités – Nice Sophia Antipolis ; Past-Présidente de l'ADERSE
- 5 - BATSCH Laurent  
Professeur des Universités – Président de l'Université Paris IX Dauphine
- 6 - BONNET Marc  
Professeur des Universités – IAE Lyon, Université Jean Moulin ; Directeur adjoint de l'ISEOR ;  
Past-Président de l'AGRH
- 7 - CASTELNAU Philippe  
Enseignant-Chercheur – Institut National des Télécom
- 8 - CUEVAS Fernando  
Professeur – ESC Pau
- 9 - DUBOIS Pierre-Louis  
Professeur Emérite des Universités – Montpellier
- 10 - DUYCK Jean-Yves  
Professeur Emérite des Universités – La Rochelle
- 11 - ECOTO François  
Enseignant - Chercheur – HDR
- 12 - GUILLON Bernard  
Maître de Conférences HDR – IUT Bayonne – Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 13 - HARTMAN Laura  
Professor of Business Ethics & Associate Vice President – DePaul University Executive Office  
(USA)
- 14 - HUSSER Jocelyn  
Professeur des Universités à l'IAE d'Aix-Marseille
- 15 - KIANVU Tamo  
Professeur des Universités – Ancien Recteur de l'Université du 11 novembre, Angola
- 16- LAMARQUE Eric  
Professeur des Universités – IAE de Paris
- 17 - LEBRATY Jean-Fabrice  
Professeur des Universités – IAE Lyon, Université Jean Moulin
- 18 - LÉPINEUX François  
Professeur et Directeur du Centre pour l'Entreprise Responsable – ESC Rennes School of  
Business ; Past-President de l'ADERSE

19 - LOUART Pierre  
Professeur des Universités – Directeur de l’IAE de Lille

20 - MARCO Luc  
Professeur Emérite des Universités – Université Paris XIII

21 - NEKKA Hadj  
Maître de Conférences HDR – IUT Angers

22 - PELLISSIER-TANON Arnaud  
Maître de Conférences – Université Paris I Panthéon Sorbonne

23 - PERETTI Jean-Marie  
Professeur des Universités – Université de Corse et professeur à l’ESSEC ; Président de l’IAS ;  
Président du Comité Scientifique de l’ADERSE

24 - PESQUEUX Yvon  
Professeur des Universités – Chaire de Développement des Systèmes d’Organisation – CNAM  
Paris

25 - PLANE Jean-Michel  
Professeur des Universités – Université Montpellier III

26 - ROLLAND Blandine  
Maître de Conférences HDR – Université Jean Moulin Lyon III

27 - ROSÉ Jean-Jacques  
Sociologue – Chercheur, Centre Norbert Elias – EHESS – CNRS

28 - SAVALL Henri  
Professeur Emérite des Universités – Lyon III ; Président Fondateur de l’ISEOR

29 - TRINQUECOSTE Jean-François  
Professeur des Universités – Bordeaux IV

30 - UZAN Odile  
Professeure des Universités – Université Montpellier 3-Paul Valéry

31 - YANAT Zahir  
Professeur HDR – KEDGE Bordeaux

32 - ZARDET Véronique  
Professeur des Universités – IAE Lyon ; Université Jean Moulin – Directrice de l’ISEOR

## **Prix de thèse 2018 de l’ADERSE en partenariat avec l’ORSE**

***Le prix 2018 est international.***

*La remise des Prix s’effectuera lors du Congrès à Paris, les 22 & 23 mai 2018, dans le cadre de la Semaine du Management organisée par la FNEGE.*

L’édition 2018 accueille les nouveaux docteurs en sciences de gestion et en sciences sociales ayant soutenu en 2017 leur thèse en RSE/DD dans des Universités françaises et étrangères.

Les candidats doivent envoyer à Odile UZAN, au plus tard le **lundi 19 mars 2018** :

- une version électronique de leur thèse (au format PDF) ;



- une synthèse, obligatoirement au format .doc, indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion et la bibliographie ;
- les 3 rapports de soutenance.

Pour les candidats étrangers, une note de synthèse de 2 pages en **français** doit être également envoyée.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales et sociétales dans les domaines de la RSE et du DD.

L'ORSE, dans le cadre de son partenariat avec l'ADERSE, met à disposition du Prix une dotation annuelle de 1600 euros, répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le Jury : 800 euros pour le premier et 400 euros pour les second et troisième lauréats. Le versement est attribué directement par l'ORSE aux 3 lauréats lors de la Cérémonie de remise des Prix.

Contact : Odile Uzan : [Odile.uzan@univ-montp3.fr](mailto:Odile.uzan@univ-montp3.fr)

## **Frais et modalités d'inscription :**

Le 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE étant organisé en partenariat avec la FNEGE durant la Semaine du Management (22 au 25 mai 2018), **les inscriptions sont centralisées sur le site :**

**[www.management2018.fr](http://www.management2018.fr)**

Avec le **code d'inscription : SM03 : ADERSE – 22 et 23 mai 2018**

<b>Tarif enseignants-chercheurs et entreprises :</b>	<b>280 €</b>
<b>Tarif doctorants :</b>	<b>180 €</b>

**Votre contact Inscriptions à la FNEGE : Maëlle BRUMARD : [brumard@fnege.fr](mailto:brumard@fnege.fr)**

Merci de noter que l'inscription au 15<sup>ème</sup> Congrès de l'ADERSE comprend :

- la participation au Congrès de l'ADERSE ;
- la Journée FNEGE du jeudi 24 mai ;
- tous les déjeuners, pauses ;
- l'accès au Village Académiques & Professionnels
- la Cérémonie de remise des Prix FNEGE (Meilleures Thèses et Meilleurs Ouvrages en Management) du mercredi 23 mai 2018.

NB : Le dîner de gala de la FNEGE est en option durant votre inscription (50 ans de la FNEGE – 24 mai 2018).

